Royaume du Maroc

Le Chéf du Gouvernement

Délégation Générale à
L'Administration Pénitentiaire
Et à la Réinsertion

Maison centrale de Kenitra

Avis d'achat sur bon commande N° ..14../MCK /2026

Le directeur de la maison centrale de Kenitra, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet : travaux de curage du réseau d'assainissement à la Maison centrale de Kenitra.

N°	Désignation des ouvrages	Quantité	Unité
1	Hydrocurage par soufflage en amont avec aspiration en aval,moyennant un engin à moteur mobil y compris évacuation des déchêts solides à la décharge publique.	1700,00	ml
2	Hydrocurage par soufflage en amont avec aspiration en aval manuels y compris évacuation des déchêts solides à la décharge publique.	1200,00	ml
3	Hydrocurage par soufflage en amont manuel avec aspiration en aval moyennant un engin à moteur mobil y compris évacuation des déchêts solides à la décharge publique (Intervention hypride).	500,00	ml
4	Hydrocurage par aspiration ponctuelle (regards visitables) y compris évacuation des déchêts solides à la décharge publique.	40	U
5	Hydrocurage par aspiration ponctuelle (cave de 30.00m³) y compris évacuation des déchêts solides à la décharge publique.	4	U

Lieu d'exécution : Maison centrale de kenitra

NB : Le détail quantitatif ainsi, le plan d'exécution des travaux et le planning d'intervention seront communiqués à la Société titulaire dudit bon de commande et ce par le maitre d'ouvrage et à usage strictement interne.

Délai d'exécution : 07 jours à compter du lendemain de la date de notification du Bon de Commande.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le 15/04/2026 à 10 H 00 .

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Fait à Kenitra Le 13/04/2026

LE DIRECTEUR

Directeur
de la Maison Centrale
de Kénitra

Abderrahim LAKRARI